

Image not found or type unknown



Renovation salle de bain par la regie

Par **Kimos**, le **22/01/2020** à **10:13**

Bonjour

suite à un dégât des eau dans la gaine technique quasi inaccessible la régie a autorisé le plombier à détruire la baignoire et s'ouvrir le mur donnant sur la gaine ensuite la régie et les assurances se sont renvoyer la balle pendant 15 mois la réparation nécessitant de détruire mon assurance et cel de l'immeuble n'ont pas voulu prendre en charge les dégâts au final après plus d'un an sans salle de bain la régie a mandater un plombier pour remise en Etats mais aujourd'hui cet dernière me demande de régler la facture. Que puis-je faire ?

merci pour votre aide

cordialement